

DÉCLARATION D'INVENTION

I – TITRE DE L'INVENTION

Nouvelle cible pour soigner les maux de tête

II – DATE DE DÉCLARATION

Date de déclaration au bureau de la recherche : 15 mai 2022

Date de conception de l'invention : 15 mars 2019

Date de mise en pratique : 10 janvier 2021

III – IDENTIFICATION DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À L'INVENTION

La reconnaissance du statut légal d'un « inventeur » exige une participation intellectuelle dans la conception et le développement de l'invention. Il ne suffit pas simplement d'avoir une idée pour être l'inventeur de l'objet issu de cette idée. L'inventeur doit être en mesure de démontrer qu'il a contribué intellectuellement à la réalisation de l'invention, et ce, peu importe le degré de sa contribution. Ainsi, les coauteurs de publications ou de manuscrits en rapport avec la présente invention ne se qualifient pas nécessairement à titre de co-inventeurs.

Inventeurs de l'Université X :

NOM : James		PRÉNOM : Watson	
NATIONALITÉ : Canada			
TITRE : Professeur titulaire			
DÉPARTEMENT : Pharmacologie			
ADRESSE PROFESSIONNELLE		ADRESSE PERSONNELLE	
3000 rue de l'Université, Montréal, QC, H2X 2H2		3000 rue de l'Université, Montréal, QC, H2X 2H2	
TÉL. : 514-555-5555		TÉL. : 514-555-5555	
TÉLÉC. : 514-555-6666		TÉLÉC. : 514-555-6666	
COURRIEL : james.watson@universityx.ca			

NOM : Crick		PRÉNOM : Francis	
NATIONALITÉ : Résident permanent			
TITRE : Professeur agrégé			
DÉPARTEMENT : Biochimie			
ADRESSE PROFESSIONNELLE		ADRESSE PERSONNELLE	
3000 rue de l'Université, Montréal, QC, H2X 2H2		190 rue de l'Encéphale, Blainville, QC, H3B 4B5	
TÉL. : 514-555-5555		TÉL. : 450-555-7777	
TÉLÉC. : 514-555-6666		TÉLÉC. :	
COURRIEL : francis.crick@universityyx.ca			

NOM : Wilkins		PRÉNOM : Maurice	
NATIONALITÉ : Canada			
TITRE : Professeur associé			
DÉPARTEMENT : Physiologie			
ADRESSE PROFESSIONNELLE		ADRESSE PERSONNELLE	
3200 rue de l'autre université, Montréal, QC, H2Y 2J2		300 rue de la Migraine, Laval, QC, H2L 2L2	
TÉL. : 514-555-5555		TÉL. : 450-555-8888	
TÉLÉC. : 514-555-6666		TÉLÉC. :	
COURRIEL : maurice.wilkins@universityy.ca			

IV – DESCRIPTION DE L'INVENTION

A – Description sommaire de l'invention

Voir thèse en annexe.

B – Brevetabilité de l'invention

Trois conditions doivent être respectées pour obtenir la protection prévue à la *Loi sur les brevets* : la nouveauté, l'utilité et l'apport inventif.

1) La nouveauté

Si l'invention a fait l'objet d'une recherche de brevet, veuillez indiquer les numéros des demandes ou de publication ou de brevet.

US20050137663A1
WO2004056695A1

a) Est-ce que votre invention a déjà fait ou doit faire l'objet d'une divulgation auprès d'un tiers non lié par un engagement de confidentialité envers vous?

Si oui, quelle est la nature de cette divulgation?

À quel moment et sous quelle forme a-t-elle été effectuée ou sera-t-elle effectuée?

Oui, conversation informelle avec un collègue d'une autre université le mois passé.

2) L'utilité :

L'invention doit fonctionner et être utile : un brevet ne peut être émis pour une chose qui ne fonctionne pas ou qui n'a aucune fonction utile.

a) Quelle est l'utilité de l'invention? Quelles sont ses principales applications?

Soulager efficacement les maux de têtes après une cuite.

3) L'apport inventif :

L'invention doit constituer un changement ou une amélioration technique qui aurait été non évidente pour une personne versée dans l'art ou la science dont l'objet relève.

- a) Quels sont les aspects innovateurs qui distinguent l'invention des technologies ou produits actuellement connus et pouvant être associés à l'invention?

Nouvelle cible thérapeutique

- b) En quoi l'invention constitue-t-elle un changement ou une amélioration technique qui aurait été non évidente pour une personne versée dans l'art ou la science dont elle relève?

Nouveau mécanisme d'action

V – MODALITÉS DE RÉALISATION DE L'INVENTION

A – Contribution inventive

Indiquer ici tous les inventeurs, incluant ceux qui ne sont pas des membres de l'Université X.

Nom de l'inventeur : James Watson	X
Contribution à l'invention : 33 %	Signature
Nature de la participation à l'invention :	
- Conception de l'idée qu'un inhibiteur	
- Établissement du plan expérimental pour identifier des inhibiteurs	

Nom de l'inventeur : Francis Crick	X
Contribution à l'invention : 33 %	Signature
Nature de la participation à l'invention :	
- Identification de la cible	
- Analyse des résultats	

Nom de l'inventeur : Maurice Wilkins	
Contribution à l'invention : 33 %	Signature
Nature de la participation à l'invention :	
- Exécution des PCR	
- Gestion des souris de laboratoires	

--

B – Participation financière à l'invention

Est-ce que des organismes subventionnaires publics ou parapublics ont contribué financièrement à la réalisation de l'invention? Si oui, lesquels (FRSQ, FRQNT, FRQSC, IRSC, CRSNG, CRSH, MITACS, FCI)? Et dans quelle proportion?

Organismes subventionnaires	Montant
MITACS	15 000 \$
CRSNG Alliance	100 000 \$
	\$

Est-ce que des partenaires privés ont contribué financièrement à la réalisation de l'invention? (Exemples : compagnies, fondations, fiducies.) Si oui, lesquels? Et dans quelle proportion?

Partenaires privés	Montant
Compagnie Z (fournir un anticorps)	En nature \$
	\$
	\$

VI – COMMERCIALISATION DE L'INVENTION

Une preuve de concept ou un prototype a-t-il été réalisé? Reste-t-il des résultats à obtenir et à interpréter? Identifier la nature des travaux de développement à compléter.

La technologie a été testée avec succès dans le laboratoire et donne des résultats prometteurs. Nous avons mis en évidence que la protéine XYZ123 oligomérisse et que cette propriété biochimique est importante pour sa fonction (données non publiées). Nous avons criblé une chimiothèque de 2000 composés et nous avons identifié des molécules capables de réprimer l'oligomérisation de XYZ123 in vitro. Ces molécules bloquent la signalisation d'une protéine-G. Il reste à identifier plus spécifiquement le récepteur, tester en culture cellulaire, puis in vivo chez la souris.

Des partenaires privés ont-ils manifesté de l'intérêt à exploiter votre invention? Si oui, lesquels? Si non, quels sont les utilisateurs potentiels de votre invention?

Oui, la compagnie Z est certainement intéressée puisqu'elle a fourni une lettre d'appuis et une soumission pour notre demande de subvention.

Dans le cas où les inventeurs entendent valoriser l'invention en collaboration avec l'Université X, ils s'engagent à signer en toute diligence l'*Entente relative à la valorisation d'une propriété intellectuelle*, laquelle est préalable à toute valorisation ou dépôt d'une demande de brevet, si applicable.

Nous soussignés déclarons qu'au meilleur de notre connaissance, nous sommes les seuls inventeurs de l'Université X ayant développé cette invention.

X

Inventeur : James Watson

Date : 14 mai 2022

X

Inventeur : Francois Crick

Date : 13 mai 2022

X

Inventeur : Maurice Wilkins

Date : 14 mai 2022

X

Établissement :

Date : 15 mai 2022
